



HAL
open science

”Justement !” Sans autre forme de procès

Jacques François

► **To cite this version:**

Jacques François. ”Justement !” Sans autre forme de procès. Connexion et indexation : ces liens qui tissent le texte [Connection and Indexation in the creation of text], ENS Éditions, pp.221-236, 2016, 9782847887983. 10.4000/books.enseditions.6897 . hal-01693715

HAL Id: hal-01693715

<https://hal.science/hal-01693715>

Submitted on 26 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***Justement!* Sans autre forme de procès**

L'analyse est différente selon que *justement* constitue à lui seul l'énoncé ou qu'il entre en rapport avec une proposition.

Véronique Lenepveu (1998, p. 246)

L'adverbe *justement* présente une variété d'emplois, parmi lesquels son usage dit connectif en holophrase, qui frappe par sa fréquence en conversation, et qui semble également se profiler en discours monologique comme marqueur d'un acte de discours autonome. L'étude vise à distinguer ces deux usages dialogal et dialogique et pour le premier deux fonctions argumentatives, celle d'inversion (\approx *c'est bien le problème*) et celle de renforcement (\approx *raison de plus*). Une procédure de calcul argumentatif plus détaillée que celle de Sylvie Bruxelles *et al.* (1982) est proposée.

1. Sans autre forme de procès? – Justement!

Loc. (1609) **Sans autre forme de procès** : sans formalité, sans plus de façon. On l'a renvoyé sans autre forme de procès. (Petit Robert, CD 2011)

L'expression idiomatique *sans autre forme de procès* est à prendre ici au pied de la lettre : un procès – au sens des linguistes – est exprimé par une prédication généralement verbale, occasionnellement averbale. Dans une prédication verbale, le prédicat verbal constitue le noyau de la « forme du procès ». Un énoncé¹ tel

1 Sous-titre de film fourni par la base Lexique 3. En ligne : [<http://www.lexique.org/>].

que (1) se décompose en deux prédications, la première averbale : *justement*, la seconde verbale : *je ne sais pas*. (2) se décompose en trois prédications averbales : # *ah* # *justement* # *Kim* #, et (3) consiste en une seule prédication averbale : # *justement* ! #, « sans autre forme de procès ».

- (1) Justement, je ne sais pas
- (2) Ah, justement, Kim !
- (3) Justement !

La base de données lexicales Lexique 3 fournit pour l’adverbe *justement* 728 occurrences de sous-titres de films. Chaque occurrence a la dimension d’un sous-titre, si bien que les emplois holophrastiques et quasi holophrastiques² de *justement* sont aisés à distinguer. On compte 115 *justement* holophrastiques (15,8 %) et 62 *justement* quasi holophrastiques (sans accompagnement d’une prédication verbale, 8,5 %). La somme de ces deux listes donne 24,3 % d’occurrences (177), soit 1/4.

Par comparaison *certes* (adverbe typiquement argumentatif), figurant dans 244 occurrences, est trois fois moins fréquent que *justement*. Les emplois proprement holophrastiques en représentent 19,3 % (47), les emplois quasi holophrastiques 17,6 % (43), la somme des deux listes atteignant 36,0 % (90), soit plus d’1/3.

Quant à *probablement* (adverbe typiquement modal), il figure dans 1 000 occurrences (maximum de données fourni par Lexique 3). Dans 81 occurrences (8,1 %) il est en emploi holophrastique et dans 129 (12,9 %) en emploi quasi holophrastique, la somme des deux listes représentant 21,0 % (210 occurrences), voir **tableau 1**.

Tableau 1 – Proportion d’emplois (quasi) holophrastiques des adverbes *justement*, *certes* et *probablement* dans la base de sous-titres de films de Lexique 3.

	fréquence absolue	emploi holophrastique		emploi quasi holophrastique		total	
<i>justement</i>	728	115	15,8 %	62	8,5 %	177	24,3 %
<i>certes</i>	244	47	19,3 %	43	17,6 %	90	36,0 %
<i>probablement</i>	* 1 000 *	81	8,1 %	129	12,9 %	210	21,0 %

- 2 On entendra par « emploi quasi holophrastique » une unité prosodique comportant *justement* et un ou deux constituants prédicatifs averbaux, comme en (2), contrairement à (1). Comme il est difficile de juger en transcription ce qui constitue une unité prosodique, on admettra qu’un sous-titre illustrant un plan cinématographique correspond à une telle unité. Les adverbes holophrastiques, par l’absence de mention d’un procès dans l’unité prosodique, ne sont pas des adverbes cadratifs (Charolles et Vigier 2005) mais des adverbes connectifs (*ibid.*, section 2).

On peut donc en conclure qu'au total la proportion d'emplois (quasi) holophrastiques de l'adverbe (dans ce cas, argumentatif) *justement* s'apparente à celle des emplois correspondants de l'adverbe modal *probablement* (24,3 % vs 21,0 %), mais si l'on considère uniquement les emplois proprement holophrastiques, leur profil est différent, *justement* en présentant 65 %, alors que *probablement* n'en produit que 39 % (*certes* en présente de son côté 52 %). Cette différence drastique tient manifestement au statut argumentatif de *justement* qui favorise l'holophrase stricte. Au final, les emplois holophrastiques de *justement* ont deux propriétés distinctives par rapport à ceux de *certes* et *probablement* :

(i) L'emploi holophrastique de *justement* est associé à un changement de statut discursif (acquisition d'une fonction argumentative) alors que celui de *certes* et de *probablement* n'est associé à aucun changement de statut (*certes* est toujours argumentatif, *probablement* toujours modal).

(ii) Lorsque *justement* est employé comme une (quasi-)holophrase, c'est l'emploi proprement holophrastique qui l'emporte face à une proportion similaire pour *certes* et plus faible pour *probablement*.

2. Lexicographes et linguistes face à un adverbe «justement» autosuffisant

2.1. Trois dictionnaires plus ou moins justement sollicités

À tout seigneur, tout honneur. Il appartient au *Trésor de la langue française* (TLF) d'ouvrir la danse. L'article « Justement » (voir **tableau 1**) est bâti hiérarchiquement en parallèle à l'article « Juste », sur la distinction entre A. Par référence à la justice *versus* B. Par référence à la justesse. La rubrique A donne lieu à deux sous-rubriques : A1. **Conformément à la justice** et A2. **Légitimement, à juste titre**, et la rubrique B à trois sous-rubriques : B1. **Conformément à la justesse**, B2. **Précisément, juste**^{<adv>} et B3 consacrée à la tournure figée *tout justement* ≈ *seulement, à peine*. À un troisième niveau hiérarchique, B1 comporte une spécification : **Conformément à une norme esthétique** et B2 deux spécifications : [En début de phrase] ♦ **À ce moment précis, et** ♦ **Il se trouve précisément que**³.



3 Il n'y est pas précisé qu'il s'agit là d'emplois holophrastiques, mais cela ressort clairement de l'exemple fourni.

Tableau 1 – L'architecture de l'article « Justement » du TLF.



A. – [P. réf. à <i>justice</i>]		B. – [P. réf. à <i>justesse</i>]		
<p>1. [Correspond à <i>juste</i> I A 2 a] Conformément à la justice. <i>Juger, châtier, récompenser, indemniser justement; agir justement envers qqn; droit justement acquis; punition justement infligée.</i></p>	<p>2. [Correspond à <i>juste</i> I A 2 b] Légitimement, à juste titre. <i>Comparer, noter, observer, remarquer, répliquer justement; être justement admiré, apprécié, choisi, connu, écouté, estimé; être justement accusé; être justement célèbre, fameux, fier.</i></p>	<p>1. [Correspond à <i>juste</i> I B 1] Conformément à la réalité. <i>Appeler, nommer, qualifier, traduire justement qqc.; parler</i></p>	<p>2. [Marque une coïncidence, une corrélation] Précisément. <i>Synon. juste (v. ce mot II A 3). À quoi bon jeter feu et flamme justement aujourd'hui plutôt qu'hier? (DUMAS père, Intrigue et amour, 1847, I, 1, p. 192).</i></p>	<p>3. [Avec une valeur restrictive] Tout justement. <i>Synon. vieilli de tout juste (v. juste II A 4).</i> Seulement, à peine.</p>
		<p>– <i>En partic.</i> Conformément à une norme esthétique.</p>	<p>– [En début de phrase] • À ce moment précis. <i>– Filons, filons, disait Nana qui était habillée. Justement, Zoé rentrait, criant : – Madame, je renonce à ouvrir... il y a une queue dans l'escalier (ZOLA, Nana, 1880, p. 1143).</i></p>	
			<p>• Il se trouve précisément que. <i>Ils étaient prêts à attester tout ce que l'on voudrait devant les juges. – Justement, madame, interrompit Rouletabille, il ne s'agit point de juges et nous n'en voulons pas (G. LEROUX, Parfum, 1908, p. 114)</i></p>	

Le *Larousse* en ligne ne décompose son article « Justement » qu'en trois rubriques non numérotées. J'indique en marge la sous-rubrique correspondante du TLF.

- <a> Avec justice, équité : *Châtiment justement infligé*. A1
- Avec raison, vérité, légitimement : *Comme on l'a dit si justement*. A2
- <c> Précisément, exactement : *On parlait justement de vous*. B2

Les sous-rubriques B1 et B3 ne sont donc pas prises en compte.

Le Petit Robert (CD édition 2011) prévoit trois rubriques avec une spécification pour 1 et 3. J'indique également en marge les sous-rubriques correspondantes du TLF.

1. Rare Conformément à la justice. Ses efforts ont été justement récompensés. A1
 - ♦ À bon droit, avec raison. Craindre justement pour son sort. A2
2. Avec justesse. On dira plus justement que... → **Pertinemment**. B1
3. Cour. Adv. de phrase (Pour marquer l'exacte concordance de deux faits, d'une idée et d'un fait). C'est justement ce qu'il ne fallait pas faire. → **Exactement**. Il va venir ; justement le voici. B2 (spéc. 1)
 - ♦ Spécialt. (en tête de phrase) **Précisément, à plus forte raison**. Il sera peiné de l'apprendre. — Justement, ne lui dites rien ! B2 (spéc. 2)

La microstructure de l'article du *Petit Robert* (PR) est donc largement semblable à celle de l'article du TLF à l'exception de la spécification esthétique de A2 et de la tournure figée traitée en B3. Un accord et une disparité méritent d'être pointés dans les microstructures en concurrence.

En premier lieu la double mention « Adv. de phrase (Pour marquer l'exacte concordance de deux faits, d'une idée et d'un fait) » du PR pour la rubrique 2 correspond approximativement à la mention « marque une coïncidence, une corrélation » du TLF pour la rubrique B2. En second lieu la mention « en début de phrase » de la première spécification de B2 (TLF) correspond à « en tête de phrase » de la spécification **Précisément, à plus forte raison** de 3 (PR). L'exemple *Il va venir ; justement le voici* du PR n'est pas très heureux dans la mesure où *justement* y figure en tête de proposition. On voit toutefois que la position finale y est tout aussi acceptable : *Il va venir ; le voici justement*. Il n'en est pas de même avec l'exemple illustrant la spécification de cette rubrique : il est quasi impossible de faire suivre *Il sera peiné de l'apprendre* de *Ne lui dites rien, justement !* C'est donc le TLF qui attribue faussement la propriété « en début de phrase » à la spécification **À ce moment précis**, comme le montre la permutation dans l'extrait de

Zola : Zoé rentrait justement, criant, au lieu de l'attribuer à la seconde spécification **Il se trouve précisément que** où on aurait même pu préciser que *justement* y est fréquemment suivi d'une pause, acquérant ainsi un statut d'holophrase.

Au final, l'article du *Larousse* en ligne se révèle très incomplet, excluant en particulier les emplois argumentatifs de l'adverbe. Quant à celui du PR, il a une couverture presque identique à celle de l'article du TLF (B3 étant une sous-rubrique facultative) et il est plus pertinent dans le détail des emplois en tête de phrase. L'intéressant, pour les emplois holophrastiques qui nous occupent ici, est que la notion de « concordance de deux faits, d'une idée et d'un fait » (PR) ou de « coïncidence, corrélation » (TLF) s'applique manifestement dans les emplois holophrastiques conversationnels à la concordance / coïncidence / corrélation entre deux « faits de discours », c'est-à-dire deux actes de langage (Searle 1969, Vanderveken 1988) ou deux modalités énonciatives (Charaudeau 1972). La question qui se pose dès lors est celle de la nature de cette correspondance, et c'est ce que les linguistes ont cherché à élucider à partir de la fin des années 1970.

2.2. Cinq études linguistiques justement recensées

J'ai pu identifier cinq études marginalement ou essentiellement consacrées à l'adverbe *justement*, qui entrent dans trois cadres théoriques, celui de la grammaire générative (théorie dite « standard étendue », années 1970), celui du lexique-grammaire inspiré par la théorie transformationnelle de la syntaxe lexicale de Zellig S. Harris et Maurice Gross, et celui de la grammaire du discours et de l'énonciation inspirée des travaux d'Oswald Ducrot, de Henning Nølke et d'Antoine Culioli. Je les aborderai dans cet ordre, les analyses énonciatives étant les plus instructives.

2.2.1. Schlyter (1977) : l'approche générative (théorie standard étendue)

Dans sa thèse, Suzanne Schlyter classe *justement* comme un adverbe polyvalent. L'emploi glosé chez les lexicographes par « conformément à la justesse / justice » appartient à la classe des adverbes « verbaux », exemple *Ils ont jugé justement*. L'emploi de « coïncidence », exemple *Un rayon de soleil venait justement de la dorer*, entre dans celle des adverbes de cadre (avec une valeur spécifiquement temporelle). À partir de critères distributionnels et transformationnels rigoureux, Schlyter introduit une classe d'adverbes restrictifs où *justement* fonctionne comme *uniquement* et *seulement*, exemple *Pierre aime justement / uniquement / seulement sa femme*. Toutefois il semble possible de regrouper cette classe avec la précédente autour de la notion opératoire de « coïncidence ». Enfin l'auteure distingue un quatrième type d'emploi (p. 121-124) qu'elle dénomme « adverbe relation-

nel de discours » et définit comme apte à « relier la phrase à une information extérieure à cette phrase : à la phrase précédente (ou suivante), au contexte, à la situation, ou au locuteur ». Véronique Lenepveu (1998) illustre ce type par *Justement, faites-le !* pour rendre compte d'une propriété essentielle de ces adverbes, celle de pouvoir figurer en tête de n'importe quelle phrase : négative, interrogative ou impérative. Cet emploi correspond à la mention « adverbe de phrase » de la troisième rubrique du *Petit Robert*.

2.2.2. Molinier et Levrier (2000) : l'approche du lexique-grammaire

Dans leur ouvrage consacré à la grammaire des adverbes en *-ment* dans le cadre lexico-grammatical, Christian Molinier et Françoise Levrier rattachent *justement* à trois classes en accord avec celles de Schlyter à l'exception de la classe des restrictifs (douteuse, comme on vient de le noter). Les critères distributionnels et transformationnels se recoupent partiellement. Les terminologies se correspondent comme suit :

Schlyter (1977)	adv. verbal	adv. de cadre	adv. relationnel de discours
	↕	↕	↕
Molinier et Levrier (2000)	adv. de manière verbal	adv. de point de vue	adv. conjonctif
Exemple (<i>ibid.</i> , p. 479)	(a) <i>Il craint justement pour son sort.</i>	(b) <i>Il note justement les copies d'examen.</i>	(c) <i>Tu arrives ! On parlait justement de toi.</i>

Les exemples de Molinier et Levrier censés distinguer clairement les trois emplois dans le répertoire alphabétique de leurs tables présentent le défaut de ne pas être distinctifs : en effet l'exemple (b) de l'adverbe de point de vue peut aussi s'interpréter comme un adverbe de manière verbal (b ≈ *Il note **équitablement** les copies d'examen*) et vice versa (a ≈ *Il craint **précisément** pour son sort*). En outre (b) ne peut se comprendre qu'en relation avec la situation d'énonciation tout comme (c). La « coïncidence » commune aux deux emplois est simplement spécifiée comme un recouvrement pour (b) et une antériorité immédiate pour (c). Dans le premier cas (a ≈ b), il s'agit d'une ambiguïté, mais dans le second (b ≈ c), il s'agit clairement d'une variation mineure qui ne touche pas la vraie nature de *justement* comme adverbe « conjonctif » ou « relationnel de discours ».

2.2.3. Bruxelles et al. (1982), Lenepveu (1998), Gezundhajt (2000) :
l'approche discursive et énonciative

L'article de Sylvie Bruxelles *et al.* (1982) est consacré spécifiquement à *justement* avec un sous-titre explicite « l'inversion argumentative ». Leur premier exemple⁴ présente un *justement* holophrastique :

- (4) [Ivich] : C'est infernal de faire si longtemps attendre les résultats.
[Mathieu] : Est-ce que ce n'est pas pour demain ?
[Ivich] : Justement.

Les auteurs ont pour hypothèse que les emplois « où il constitue à lui seul, dans un dialogue, une réplique complète », c'est-à-dire ceux que j'appelle « holophrastiques », ont « toujours la fonction d'inverseur argumentatif » (p. 152-153). Symbolisant l'énoncé de l'interlocuteur I par X, ils posent que l'énoncé « Justement » du locuteur L signifie :

- que l'énoncé X donné par I s'inscrit dans une argumentation en faveur d'une conclusion *r* ;
- que L tire de ce même X un argument en faveur d'une conclusion *non-r* (p. 153).

Deux cas de figure sont différenciés. Ou bien « I en disant X présente un argument *p* en faveur d'une conclusion *r*. Dans ce cas, c'est ce même argument *p* que L retourne contre la conclusion *r* de I, en l'utilisant en faveur de *non-r* » (p. 154) : c'est le cas présenté plus haut, Mathieu estimant qu'attendre jusqu'à demain ne représente pas un délai « infernal » et Ivich défendant le point de vue contraire. Ou bien c'est un aspect du discours de I qui sert de « point d'ancrage pour l'argumentation de L ». J'extrais de mon corpus de théâtre du XX^e siècle une illustration de ce cas de figure : Lucien se défend d'avoir « rien fait » à Florence (argument *p*) et donc de mériter ses reproches (conclusion *r*), mais Florence retourne, « rêveuse », l'argument *p* dans son sens sexuel *p'* ≈ *Je ne t'ai jamais touchée* et laisse entendre par son *justement* qu'elle aurait préféré que Lucien lui fasse quelque chose (conclusion *non-r*) !

- (5) FLORENCE : [...] Vous avez les poches pleines et le cœur vide... On ne peut pas tout avoir...
LUCIEN : Je te défends de me parler comme ça... Je ne t'ai rien fait...
FLORENCE (*rêveuse*) : Justement...
Tous deux s'écartent un peu... Venant du fond, Jenny les rejoint...
(Jacques Prévert, *Jenny*, 1936, p. 58-60)

4 Exemple adapté de Jean-Paul Sartre, *Les Chemins de la liberté*.

Il ne peut être question ici d'entrer dans le détail de la distinction entre les deux degrés d'inversion argumentative évoqués par les auteurs. Leur analyse est fondée et la seule question qui nous occupera plus loin est celle de l'implication entre emploi holophrastique de *justement* et inversion argumentative. Lenepveu (1998, p. 247) montre que dans le dialogue forgé (6), *justement* « marque une coïncidence entre deux faits ou entre deux arguments dirigés vers des conclusions différentes mais non opposées ».

(6) X : Alexis veut te voir.

Y : *Justement*, j'allais le voir.

Dans son chapitre 11, « Les adverbess de connexion », Henriette Gezundhajt⁵ consacre une dizaine de pages (p. 209-219) à l'emploi connectif de *justement*. Comme Véronique Lenepveu, elle insiste sur les cas où « *justement* permet à l'énonciateur d'ancrer sa contribution dans le dialogue, en présentant son argumentation comme co-orientée » (p. 213). La question pendante est de savoir si ce type d'emploi, où *justement* peut être paraphrasé par *ça tombe bien*, exclut l'holophrase.

3. Justement en holophrase théâtrale

Faute de contexte, les occurrences de sous-titres de films délivrées par la base Lexique 3 ne permettent pas une analyse classificatoire. De son côté, la base Frantext intégrale fournit pour le xx^e siècle un nombre limité d'occurrences de *justement* en emploi holophrastique dans le genre théâtral (52), cependant 2 occurrences seulement présentent un co-texte insuffisant pour attribuer un statut discursif à l'adverbe.

Je procéderai à une double analyse, d'abord au xx^e siècle (415 occurrences dont 52 holophrases), puis au xvii^e siècle (250 occurrences dont 34 holophrases), afin de comparer la proportion des différents statuts discursifs de l'adverbe à trois siècles de distance (voir **tableau 2**)⁶.



- 5 Il est à noter que dans sa section 11.5.3, p. 215-217, l'auteure confirme la spécificité de l'emploi « restrictif » de *justement* mentionné par Schlyter sous le titre « *Justement* intégré lié à un constituant de l'énoncé ».
- 6 La $FrRel_1$ est la fréquence de *justement* holophrastique relative au nombre total d'occurrences de *justement*. La $FrRel_2$ est la fréquence de *justement* holophrastique relative au nombre de mots-occurrences du corpus.

Tableau 2 – Comparaison entre la fréquence relative de l’adverbe *justement* dans le théâtre du XVII^e et du XX^e siècle (base Frantext intégrale).



Frantext	Théâtre NbMotsOcc	<i>justement</i> total		<i>justement</i> holophrastique		
		FrAbs	FrRel (* 10 ⁻⁵)	FrAbs	FrRel ₁	FrRel ₂ (* 10 ⁻⁵)
XVII ^e siècle	3 675 144	250	6,8	34	13,6 %	0,93
XX ^e siècle	537 774	415	77	52	12,5 %	9,7
Comp. XX^e/XVII^e	14,6 %		11,3		92 %	10,4

On constate sur ce tableau que

(i) le corpus théâtral du XVII^e siècle est 7 fois supérieur à celui du XX^e siècle en raison des nombreuses pièces enregistrées du théâtre classique ;

(ii) la fréquence relative de *justement* (sans différenciation des emplois) est 11 fois supérieure au XX^e siècle ;

(iii) la FrRel₁ (voir note 6) est approximativement identique, c’est-à-dire que la proportion d’emplois holophrastiques ne varie pas notablement à trois siècles de distance ;

(iv) de ce fait la FrRel₂ est approximativement identique à la FrRel de l’adverbe, tous emplois confondus.

On peut en conclure que l’emploi argumentatif de l’adverbe *justement* en holophrase n’a guère varié depuis le XVII^e siècle. Afin de repérer l’émergence de ce type d’emploi, il faut sans doute exploiter la Base de français médiéval du CNRTL.

Pour ce qui concerne les 50 occurrences classables du corpus du XX^e siècle, on peut les sérier d’abord en emplois *dialogiques* (comme acte de parole autonome dans le discours d’un seul locuteur) et emplois *dialogaux* (comme acte de parole constituant un tour de parole à lui seul ou en compagnie d’une ou deux prédications averbales, voir Brès 2005).

3.1. Profil dialogique → *ça tombe bien*

Robert Flers et Gaston Armand de Caillavet, <i>Monsieur Brottonneau</i> , 1914, p. 22	CÉLESTE, <i>tendant une carte.</i> Monsieur Fridel demande monsieur. BROTONNEAU. Fridel... tiens...	justement	... qu’il entre. FRIDEL. Monsieur Brottonneau... BROTONNEAU. Bonjour, monsieur... voulez-vous vous asseoir.
--	--	------------------	---

Ce premier extrait de Robert Flers nous met en présence d’un personnage qui, à la lecture de la carte d’un visiteur, procède à un calcul argumentatif qui

le conduit à estimer que recevoir ce visiteur est pertinent dans la situation où il se trouve actuellement, sans doute parce qu'il peut faire entrer ce visiteur dans un jeu de rôles sociaux. La scène se décompose en six phases qui débouchent sur la prise de contact entre les deux hommes, voir ci-dessous⁷. *Justement* est ici paraphrasable par *ça tombe bien*.

Cé	P<j-3>	tendant une carte. Monsieur Fridel demande monsieur.	Déclaration
Br	P<↔j-2>	Fridel...	Exclamation à l'audition de P<j-3>
	P<j-1>	tiens...	Exclamation exprimant un calcul argumentatif à partir de P<j-2>
	P<j>	justement	Résultat du calcul argumentatif ⇨ ça tombe bien
	P<j+1>	... qu'il entre.	Injonction
Fr	P<↔j+2>	Monsieur Brotonneau...	Adresse

3.2. Un cas de profil intermédiaire dialogique-dialogal

Albert Camus, <i>Les Possédés</i> [adaptation], 1959, p. 932-934	LIPOUTINE : Non. Les femmes doivent rester à la maison et craindre Dieu. STÉPAN : Mais n'êtes-vous pas athée ? LIPOUTINE : Oui. Chut ! Ne le dites pas si fort.	Justement.	Un mari athée doit enseigner à sa femme la crainte de Dieu. Ça le libère encore plus.
---	--	-------------------	---

Dans cet extrait d'Albert Camus la question de Stépan pointe une contradiction apparente dans le comportement de Lipoutine : bien que celui-ci soit athée, il estime que les femmes doivent craindre Dieu. Ce rappel indispose Lipoutine (« Chut ! Ne le dites pas si fort »). Le *justement* a apparemment une fonction dialogique puisqu'il n'intervient pas directement en réponse à la question de Stépan, mais plus sûrement une fonction dialogale, puisqu'il pointe à son tour la conviction (machiavélique !) de Lipoutine de ne pas être en contradiction avec lui-même. Dieu a simplement un pouvoir coercitif supérieur au sien propre dont il entend tirer parti, car « ça le libère encore plus ».

⁷ Le symbole « ↔ » note un nouveau tour de parole, le symbole « ⇨ » une inférence.

Les emplois dialogaux se révèlent tous paraphrasables par *précisément*, à l'inverse des emplois dialogiques. On peut les classer en fonction de leur paraphrase possible à l'aide de {P} *c'est bien là le problème* et/ou {R} *raison de plus / ça tombe bien*.

3.3. Profil dialogal R → *raison de plus*

Dans cet extrait de Jean Anouilh, Archibald compte sur sa femme Lucie pour obtenir un avantage d'un personnage X non désigné. Celle-ci est réticente en raison de la passion que lui voue ce dernier.

Jean Anouilh, <i>Chers Zoiseaux</i> , 1977, p. 75-76	ARCHIBALD [...]. Il faut que tu ailles le trouver Lucie, il t'aime beaucoup !LUCIE, <i>fermée</i> . Un peu trop. Tu le sais. ARCHIBALD, <i>le regard fuyant</i> .	Justement.	Il t'écouterà. Tu lui diras la vérité. Mon désarroi. Tu comprends, on se sent si seul !
--	---	-------------------	---

L'argumentation d'Archibald consiste à balayer la réticence de Lucie comme non pertinente au vu des avantages à obtenir. Il lui faut absolument tirer profit de la passion de X pour Lucie. *Justement* se paraphrase ici par *raison de plus*. La honte d'Archibald est signalée par la didascalie « *le regard fuyant* ».

Ar	P<j-2>	Il faut que tu ailles le trouver Lucie, il t'aime beaucoup !	Exhortation
Lu	P<↔j-1>	<i>fermée</i> . Un peu trop. Tu le sais.	Contre-argument à P<j-2>
Ar	P↔<j>	<i>le regard fuyant</i> . Justement.	Dévalorisation de P<j-1> renforçant P<j-2> ⇒ raison de plus
	P<j+1...>	Il t'écouterà. Tu lui diras la vérité. Mon désarroi. Tu comprends, on se sent si seul !	Justification de P<j> : <i>s'il t'aime un peu trop, il t'écouterà d'autant plus volontiers</i>

3.4. Profil dialogal P → *c'est bien le problème*, avec invitation à une inférence

Jean Anouilh, <i>Chers Zoiseaux</i> , 1977, p. 11-13	ARTHUR [...]. Il faut que tu tues encore une fois. Pour tes chers petits. Tu auras les circonstances atténuantes et on te graciera vu ton âge, comme le père Dominici. LE CHEF.	Justement.	Je suis trop vieux. ARTHUR. Tu mens. Tu tiens toujours ton instrument d'une main ferme. LE CHEF. Et si je rate mon coup ? ARTHUR. Ne fais pas le coquet.
--	--	-------------------	---

Ici, nous sommes dans la configuration évoquée dans la section 2 par Bruxelles *et al.* (1982, voir exemple 5) où le locuteur retourne à son profit un aspect du discours de l’interlocuteur et pratique de ce fait une inversion argumentative. En l’occurrence il s’agit du complément de cause « vu ton âge ». Pour Arthur, c’est un argument en faveur du nouveau meurtre qu’il attend du chef, car il ne risque pas la peine de mort. Pour le chef, c’est un contre-argument (*justement* ≈ *c’est bien le problème*). Sa réplique « Je suis trop vieux » évoque le risque de « rater son coup », incertitude qu’Arthur balaie d’un revers de main : « Tu tiens toujours ton instrument d’une main ferme. » Le jeu des différents actes de discours (exhortation, justification de l’exhortation, contre-argument, réfutation, justification de la réfutation) est décomposé ci-dessous.

Ar	P<j-3>	Il faut que tu tues encore une fois.	Exhortation
	P<j-2>	Pour tes chers petits.	Justification de l’exhortation <Pj-3>
	P<j-1>	Tu auras les circonstances atténuantes et on te graciera vu ton âge, comme le père Dominici.	Implication de P<i> « tu es âgé » → Élimination par anticipation du contre-argument « je serai condamné à mort »
Ch	P<↔j>	Justement.	Incidence ambiguë à une composante de P<j-1>
	P<j+1>	Je suis trop vieux.	Élucidation de l’incidence de P<j> → à P<i> tu es âgé ⇔ c’est bien le problème
Ar	P<↔j+2>	Tu mens.	Réfutation de P<j+1>
	P<j+3>	Tu tiens toujours ton instrument d’une main ferme.	Justification de la réfutation P<j+2>

3.5. Profil dialogal P et R → *c’est bien le problème* et *raison de plus*

Albert Camus, <i>Un cas intéressant</i> [adaptation], 1955, p. 693-695	LE MALADE : Non, non, je vous en prie. N’ouvrez pas ! CORTE : Mal aux yeux ? LE MALADE : Non. CORTE : Vous verriez au moins un peu de verdure. LE MALADE :	Justement.	CORTE : Vous n’aimez pas la verdure ? LE MALADE : Je hais la verdure. J’exècre les arbres, j’abomine les fleurs. Cela vous semble étrange ? CORTE : Cela dépend.
--	--	-------------------	---

Dans cet extrait d'une adaptation théâtrale de Camus, les deux variantes interprétatives de *justement* paraissent se combiner : *raison de plus* et *c'est bien le problème*. En effet Corte essaie de persuader le Malade d'ouvrir la fenêtre pour profiter de la vue de la verdure. Par là, il ouvre un monde possible contrefactuel (la chambre est dans la pénombre). Le *justement* du Malade se comprend comme un rejet de cet argument paraphrasable par *ce serait encore pire*, formulation qui implique à la fois *c'est bien le problème* (le monde ouvert par Corte serait pire que le monde actuel) et *raison de plus* (puisque'il serait pire, il faut rester dans le monde présent). Cependant ce rejet demande une justification, la vue de la verdure étant a priori considérée comme désirable. À la demande de Corte, le Malade élabore donc son rejet : « Je hais la verdure », etc.

Ma	P<j-4>	Non, non, je vous en prie. N'ouvrez pas !	Requête
Co	P<↔j-3>	Mal aux yeux ?	Offre d'explication de P<j-4>
Ma	P<↔j-2>	Non.	Réfutation de P<j-3>
Co	P<↔j-1>	Nous verriez au moins un peu de verdure.	Représentation d'un monde possible contrefactuel (Mpc)
Ma	P<↔j>	Justement.	Rejet de Mpc ⇔ raison de plus et c'est bien le problème
Co	P<↔j+1>	Vous n'aimez pas la verdure ?	Offre d'explication de P<j>
Ma	P<↔j+2>	Je hais la verdure. J'exècre les arbres, j'abomine les fleurs.	Élaboration exacerbée de P<j+1>

4. Un bilan *justement* tiré ?

Au terme de cette brève étude, il importe donc de retenir les points suivants.

– Les emplois holophrastiques de l'adverbe *justement* sont exclusivement pragmatiques ou argumentatifs, c'est-à-dire qu'ils ont valeur de proposition et représentent une prédication averbale. Aucun emploi holophrastique n'a été rencontré dans les deux corpus théâtraux du XVII^e et du XX^e siècle avec le sens « conforme à la justesse / à la justice ». Et l'extrait (7), le seul avec ce sens figurant entre deux ponctuations, ne constitue pas un contre-exemple, car en dépit du vocatif « ô grands dieux », *justement* ne constitue pas une prédication averbale et se rattache à la prédication verbale « à vous il appartient ».

- (7) à votre alme justice
L'honneur que j'ay conquis je rends en sacrifice.

S'il est acquis par vous et si de vous il vient,

Justement, ô grands dieux, à vous il appartient !

(Nicolas de Montreux, *La Sophonisbe*, 1601, p. 58-59)

– Ces emplois pragmatiques-argumentatifs se présentent en mode dialogal ou dialogique, selon la définition citée de Jacques Brès.

– Les emplois quasi holophrastiques se rencontrent seulement en mode dialogal et spécifient la fonction pragmatique de *justement* (exemples de sous-titres de films : *oui / non / si, justement ; justement pas ; mais si, justement ; rien, justement ; et justement maintenant !*)

– En mode dialogique, les emplois holophrastiques représentent une phase d'un mouvement de pensée et s'interprètent comme l'expression d'une coïncidence avec le contenu d'une proposition énoncée antérieurement. La paraphrase la plus neutre serait : *Tiens !* expression d'une attention susceptible de se décliner en *ça tombe bien, intéressant, étonnant, etc.*

– En mode dialogal, ils constituent une réplique du second locuteur (Loc2) signalant la coïncidence avec l'un des derniers actes de discours du premier locuteur (Loc1).

– Trois types de fonctions de *justement* en mode dialogal ont été identifiées : une fonction de renforcement par Loc2 d'une proposition de Loc1 paraphrassable par *à plus forte raison*, une fonction de mise en évidence par Loc2 du caractère indésirable ou inopportun de la situation évoquée par Loc1 paraphrassable par *c'est bien là le problème* et occasionnellement une fonction combinant de la part de Loc2 renforcement et jugement d'indésirabilité. Dans ces trois cas, il s'agit pour Loc2 d'attirer l'attention de Loc1 sur un aspect remarquable de son discours, positivement (coïncidence favorable) ou négativement (coïncidence défavorable). À ce titre, *justement* en emploi dialogal exerce une fonction « métalinguistique » (voir Jakobson 1960) puisqu'il vise à attirer l'attention de l'interlocuteur sur son propre discours.

Références

BRÈS Jacques, 2005, *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, p. 47-49.

BRUXELLES Sylvie, DOBROVIE-DORIN Carmen, DUCROT Olivier, FRADIN Bernard, NGUYEN Tan-Bihn, RÉCANATI François et VICHER Anne, 1982, « *Justement*, l'inversion argumentative », *Lexique*, n° 1, p. 151-164.

CHAROLLES Michel et VIGIER Denis, 2005, « Les adverbiaux en position préverbiale : portée cadrative et organisation des discours », *Langue française*, n° 148, p. 9-30.

- CHARAUDEAU Patick, 1972, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- GEZUNDHAJT Henriette, 2000, *Adverbes en –ment et opérations énonciatives*, Berne - Francfort-sur-le-Main, Peter Lang.
- JAKOBSON Roman, 1960, « Closing statements : Linguistics and poetics », *Style in Language*, T. A. Sebeok éd., New York ; « Linguistique et poétique », *Essais de linguistique générale*, traduction de Nicolas Ruwet, Paris, Minuit, 1963.
- LENEPVEU Véronique, 1998, *Éléments pour une étude du système adverbial du français contemporain*, thèse de l'université de Caen, Atelier national de reproduction des thèses (Lille 3).
- MOLINIER Christian et LEVRIER Françoise, 2000, *Grammaire des adverbes : description des formes en –ment*, Genève, Droz.
- SEARLE John, 1969, *Speech acts. An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SCHLYTER Suzanne, 1977, *La place des adverbes en –ment en français*, thèse manuscrite, Université de Constance (Allemagne).
- VANDERVEKEN Daniel, 1988, *Les actes de discours*, Bruxelles, Mardaga.